

"Droit commercial 2ème édition", ouvrage co-écrit par Jérôme Julien et Alexandra Mendoza-Caminade

19 NOVEMBRE 2015

Le droit commercial est traditionnellement la matière par laquelle l'étudiant découvre le droit des affaires et plus généralement le droit économique. Ensemble de règles régissant l'activité commerciale, il permet d'acquérir les notions fondamentales du droit des affaires.



Rouage essentiel de l'économie, le commerce s'est très tôt développé et est présent partout, et sous des formes variées. L'étude de l'activité commerciale elle-même mobilise des connaissances provenant de champs différents, et pour s'en tenir aux règles juridiques, fait appel au droit des obligations, au droit des biens, au droit patrimonial de la famille, au droit des propriétés intellectuelles, au droit fiscal, bancaire, comptable, etc.

L'objectif de cet ouvrage est de présenter de manière claire et pédagogique ces règles essentielles en prenant soin d'abord de délimiter l'activité commerciale. Par la suite, c'est la réglementation afférente à l'activité commerciale qui est étudiée avant de voir, dans un dernier temps, les principales règles de son exercice.

La démarche opérée permet d'offrir une vision claire et complète de la matière, correspondant aux enseignements de L2. L'ouvrage est destiné non seulement aux étudiants de ce niveau, mais encore à ceux qui étudient plus généralement le droit des affaires en M1 et en M2, ou encore à ceux qui préparent les examens ou concours d'accès aux professions juridiques et judiciaires. Les compléments fournis en annexe aux divers chapitres, ainsi que la reproduction des textes essentiels permettent au lecteur d'avoir immédiatement une vision générale de la matière étudiée.

Conformément à l'esprit de la collection Cours, la seconde partie de l'ouvrage est réalisée sous la forme de séances de travaux dirigés, correspondant aux différents chapitres, permettant ainsi à l'étudiant d'approfondir certains points tout en se perfectionnant avec la réalisation d'exercices pratiques.

- [Jérôme Julien](#), agrégé des Facultés de droit, est professeur à [la faculté de Droit et Science Politique](#) de l'Université Toulouse 1 Capitole où il enseigne le droit des obligations. Il est directeur du master 2 Droit privé fondamental et co-directeur de l'Institut de Droit Privé.
- [Alexandra Mendoza-Caminade](#) est maîtresse de conférences à [la faculté Droit et Science Politique](#) de l'Université Toulouse 1 Capitole. Elle est directrice du master 2 Propriété intellectuelle et membre du [Centre de Droit des Affaires](#).

La partie travaux dirigés a été réalisée sous la direction d'Hélène Poujade :

- Hélène Pujade est docteur en droit privé, chargée d'enseignement à [la faculté de Droit et Science Politique](#) de l'Université Toulouse 1 Capitole.

[Commander l'ouvrage](#)